

Nous subsistons paisiblement du peu de revenus A juste invaseur, par une force à laquelle nous ne pouvons pas résister... Il faut donc,... et nous nous soumettons.

Notre état, notre profession, notre manière de vivre étaient approuvés, autorisés par les lois du pays. Notre propriété était garantie, protégée par elles... Les commissaires français, lors de l'entrée de leurs armées dans ce pays, nous promettaient solennellement la conservation de l'un et de l'autre... La constitution française, lors de sa publication dans ce pays, nous l'assurait, nous le garantissait. Loim de nuire au droit d'un autre, nous étions utiles à nos concitoyens par les moyens de subsistance que nous leur procurions, en donnant soit de l'ouvrage d'agriculture, d'exercice de leur métier, etc., aux français valeureux, soit de secours et assistance aux indigents et infirmes, témoin les habitants de cette commune.

Notre existence civile était donc légale.

Mais ce nonobstant nous nous voyons aujourd'hui chassés, bannis de notre retraite, dépouillés de nos revenus, privés de notre propriété par une puissance 115 de laquelle nous nous flattions de pouvoir attendre toute aide et protection contre l'in-

juste invaseur, par une force à laquelle nous ne pouvons pas résister... Il faut donc,... et nous nous soumettons.

Mais avant de quitter notre cher asile, nous déclarons et protestons devant Dieu et tout l'univers, que c'est contre notre gré, et que nous nous réservons le droit et faculté de poursuivre, par tous les moyens légaux et en temps et lieu nos droits et propriétés contre qui que ce soit.

Ainsi fait en notre chapitre, ce 16 février 1797, et présenté en double aux commissaires exécuteurs de cette funeste catastrophe, l'un pour être joint au procès-verbal, l'autre pour nous servir partout où besoin sera. Les requérant de nous en remettre récépissé, et avons signé, tant pour nous-mêmes, que pour notre confrère Placide Camerlynck, vicaire à Adegheem, absent. Suivent les signatures.

Plus bas était :

Vu par nous commissaires au recollement, nommés par arrêté de l'administration municipale du canton de Ghisteltes, en date du 26 de ce mois. Oudenburg, le 28 pluviôse an v de la République française une et indivisible. Et était signé : Jean Allaert, agent municipal. J. F. Kemel, agent municipal.

CIRCA MEDIUM SECULUM.

LISIARDUS

TURONENSIS CLERICUS

NOTITIA HISTORICA IN LISIARDUM.

(FABRIC. *Biblioth. med. et inf. lat.*, t. IV, p. 277.)

Lisiardus, *Lixiardus*, sive *Lictardus*, Turonensis clericus, et ab anno 1155 ad 1163 decanus Laudunensis (1), scriptor, ut fertur, *Ordinarii* sive *cæremoniarum* et officii divini in illa Ecclesia. Eidem Barthius libro *CLXVII Adversariorum*, cap. 7, et in notis ad illud scriptum (2) tribuit *Historiam Hierosolymitanam*, quam sine nomine auctoris publicavit Bongarsius in *Gestis Dei per Francos*, pag. 594-621, et in qua res ab anno 1100 ad 1124 auctor prosequitur.

(1) Dacherius ad Guibertum Novigentinum, p. 820.

(2) In Joannis Petri Ludewig Reliquiis veterum monumentorum, t. III, p. 523.

HISTORIA HIEROSOLYMITANA.

(PRIMA PARS PERIIT.)

INCIPIT PARS SECUNDA.

(BONGARS., *Gesta Dei per Francos*, Hanovix, 1611, fol. p. 594.)

Cum audisset dominus Boamundus, qui reversus Antiochiam, toti jam urbi principabatur solus, hominibus Raimundi comitis de ea ejectis, et dominus Balduinus ducis Godefridi frater, qui et ipse jam Edessæ civitatis totiusque confinis trans fluvium Euphraten regionis obtinuerat principatum, certis referentibus nuntiis, sanctum qui præcesserat Christi exercitum, et urbem Hierosolymam Deo se juvante armis cepisse, et finitimam regionem, hostibus expulsis, magna ex parte sibi subjugasse; et

loca sancta latius ad Christi cultum liberavisse, lætissimi cum suis hominibus effecti, debitas proinde laudes Deo reddiderunt : dignas prosperatori laborum servorum suorum, et consummatori Christo gratiarum actiones devotissime persolverunt. Gaudent omnes, cuncti simul letantur; Antiochia cum suo Boamundo exsultat : Edessa cum Balduino tripudiat; Euphratesia utrisque congratulatur : tanta victoriæ participes sunt congratulando, qui non pugnando fuerant extremi expertes laboris. Erubescit